

# Projet d'établissement

Ecole Saints-Jean-et-Nicolas

Rue d'Anethan 33

1030 Bruxelles

Enseignement spécialisé de Type 1 forme 3 et de Type 2 formes 1 et 2

## Introduction:

Le présent document constitue notre projet d'établissement.

Il exprime notre volonté collective de réaliser, pendant les trois prochaines années, les quelques actions définies comme prioritaires par, et pour, notre communauté éducative.

Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et du décret organisant l'enseignement spécialisé du 3 mars 2004.

La réalisation de ce projet d'établissement, qui se veut être une oeuvre collective, nécessitera la collaboration des différents partenaires: élèves, parents, enseignants, éducateurs, équipe paramédicale, chefs de travaux et d'ateliers, direction, pouvoir organisateur et partenaires externes.

Cette responsabilité partagée doit d'exercer à toutes les étapes du projet: sa conception, sa réalisation et son évaluation.

La mise en oeuvre de notre projet d'établissement s'inscrit dans la continuation des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser.

En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est évidemment de les faire aboutir.

Bien sûr, ces intentions devront être confrontées à la réalité de terrain et, notamment, à la disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en oeuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, l'avancement du projet et les résultats obtenus seront évalués au terme de trois ans de fonctionnement.

Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les causes et mettre en oeuvre les actions de régulation nécessaires avec l'ensemble des partenaires.

Néanmoins, en cette période de changements attendus avec la mise en place du plan de pilotage, nous nous réservons, si cela s'avère nécessaire, la possibilité d'amender le contenu en fonction du travail entrepris.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de son exécution.

### **L'axe pédagogique:**

*La pédagogie mise en oeuvre est:*

- Fondée sur des comportements de travail collectif et individuel favorisant la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie;
- appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect des règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées;
- soucieuse d'ouvrir les jeunes à l'autre;

*et elle est aussi respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle:*

- reconnaît l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en permettant ainsi à chaque élève de se réaliser en développant les compétences qui sont les siennes;
- assure aux élèves en difficulté, comme aux plus performants, des occasions d'épanouissement;
- diversifie les situations d'apprentissage (collectives, individuelles et interactives);
- accepte la différence de rythme dans l'évolution de chacun;
- permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions: motrices, sociales, esthétiques, intellectuelles, relationnelles, intellectuelles, spirituelles et religieuses;
- respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques, offre à chacun la liberté de se situer dans sa relation avec Dieu, celle de le rejoindre à l'endroit du chemin où elle se trouve.

### **L'équipe éducative:**

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une équipe éducative consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à rompre la rigidité de la classe, de l'emploi du temps, de l'espace et des programmes.

- Les enseignants, la direction et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement ouvert aux défis, organisent des situations d'apprentissage nouvelles et favorisent la structuration des savoirs;
- ils oeuvrent ensemble à l'acquisition par les élèves de la maîtrise du français oral et écrit;
- ils sont des acteurs d'éducation aux nouvelles technologies de communication;

- ils favorisent la créativité;
- ils favorisent la part de l'affectivité, du désir et des émotions dans le rapport du jeune au savoir;
- ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe;
- ils transforment la gestion du temps et de l'espace;
- ils décloisonnent les matières en favorisant une approche interdisciplinaire;
- ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages;
- ils pratiquent l'évaluation sommative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus;
- ils associent à leurs projets les partenaires de l'école;
- ils renforcent leur professionnalisme grâce, notamment, à la formation continue;
- ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale qui soutient le principe d'une éducation humaine et tolérante comme développée dans les valeurs chrétiennes en lui réservant des lieux et des temps appropriés;
- ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion;

Cette liste de moyens n'est pas exhaustive: il s'agit d'un cadre de réflexion sur des préoccupations qui restent en permanence à l'esprit de notre équipe éducative.

#### **Les objectifs:**

- la socialisation;
- l'éducation à la citoyenneté;
- la communication;
- l'autonomie;
- le respect de soi, des autres, de l'environnement, du matériel;
- la coopération;
- la solidarité;
- l'écoute;
- la prévention des conflits,...

**Méthodes et moyens spécifiques:**

- Structures internes: Cellule EVRAS, Snoezellen, enseignement en alternance, intégration vers l'enseignement ordinaire, accompagnement vers l'après école par le projet Transition Insertion 2020 financé par le FSE, les récréations citoyennes, le conseil des élèves, le conseil de participation,...
- Activités pédagogiques: classes vertes, voyage de fin d'études, salons professionnels, journées transfert (lien entre pratique professionnelle et cours généraux par le biais d'activités ludiques), les ateliers du vendredi, activités sportives, visites de musées, préparation aux entretiens d'embauche, stages en entreprises, ....

